

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Concours « BMW Tournée Électrique »

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

1.1. Du 01 août 2025 (9h00) au 18 août 2025 (12h00) inclus, BMW Belgium Luxembourg NV/SA, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0413.533.863, dont le siège social est établi à Lodderstraat 16, 2880 Bornem en Belgique, organise un concours « BMW Tournée Électrique » via son propre site web. Les détails du prix sont précisés à l'article 4.

1.2. Le présent règlement fixe les conditions de participation et modalités du concours. En participant au concours, le/la participant(e) s'engage à respecter les dispositions du présent règlement de façon inconditionnelle et à accepter toutes les décisions qui seront prises dans ce cadre. Le règlement intégral du concours est disponible pendant la durée du concours sur le site web ou, le cas échéant, sur demande auprès de BMW via MarketingBelux@bmw.be. Chaque participant est réputé avoir lu les dispositions du présent règlement de concours, les avoir comprises et les accepter sans aucune limitation.

1.3. En participant au concours, le participant marque son accord avec toutes les dispositions dudit concours.

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1. Le concours est accessible à toute personne physique âgée d'au moins 18 ans et disposant d'une adresse e-mail valide. Le gagnant doit être en possession d'un permis de conduire B valide et résider en Belgique ou au Luxembourg.

2.2. Sont exclus de la participation au concours les collaborateurs et membres du personnel de BMW (actifs aussi bien au siège social qu'auprès des concessions) ainsi que les collaborateurs et membres du personnel d'entreprises impliquées d'une façon ou d'une autre dans l'organisation du concours. Les membres de la famille du premier degré des collaborateurs et membres du personnel précités et les personnes vivant sous le même toit que les collaborateurs et membres du personnel précités sont également exclus de la participation.

2.3. La participation doit toujours avoir lieu à titre personnel et ne peut en aucun cas se faire au nom ou pour le compte d'un tiers ou émaner de plusieurs personnes qui participent ou non dans un cadre organisé ou qui collaborent dans le cadre d'une association juridique ou de fait ou d'une quelconque autre façon afin d'accroître leurs chances de remporter un prix.

2.4. En participant au concours, le participant accepte de manière inconditionnelle les règles du jeu et le règlement du concours. En cas de non-respect du présent règlement de concours ou de participation multiple, interdite ou non conforme, tricherie, manipulation, abus, tromperie ou fraude (notamment, mais non exclusivement, en ce qui concerne les données à caractère personnel à compléter dans le cadre de l'identification sur le site web, par exemple en renseignant de fausses données à caractère personnel), BMW peut décider d'exclure le participant en question de la participation au présent concours et donc de la possibilité de remporter un prix.

2.5. Dans tous les cas non prévus par le règlement de concours, la décision revient à BMW.

ARTICLE 3 - MÉCANISME DU CONCOURS

3.1. La participation est uniquement possible via le site web. Une connexion Internet est requise pour pouvoir participer au concours. Les frais d'une telle connexion Internet sont totalement et exclusivement à charge des participants. Les participants ne peuvent en aucun cas réclamer le remboursement de ces frais à BMW. Il s'agit du seul moyen de participer valablement au concours. Il n'est pas possible de participer par écrit ou sur place, dans l'une des concessions BMW.

3.2. Pour participer valablement au concours, le participant doit remplir concrètement les différentes étapes sur la Page du concours :

- Remplir le formulaire du concours dans son intégralité : civilité, nom, prénom, adresse e-mail, numéro de téléphone, adresse ;

- Répondre à la question suivante :

« Qui nominez-vous ? »

- ☐ Vous-même
- ☐ Ou quelqu'un d'autre

- Indiquer votre premier et deuxième choix :

« Quel est votre premier choix ? »

- ☐ BMW i4
- ☐ BMW i5 Berline
- ☐ BMW i5 Touring
- ☐ BMW iX

« Quel est votre deuxième choix ? »

- ☐ BMW i4
- ☐ BMW i5 Berline
- ☐ BMW i5 Touring
- ☐ BMW iX

- Répondre à la question du jury :

« Expliquez en 150 à 300 mots pourquoi cette personne (ou vous-même) mérite un mois de conduite électrique. Quel impact positif cela aurait-il sur sa (ou votre) vie ? »

- Tiquer la case « J'accepte le règlement du concours ».

- Confirmer la participation.

3.3. Dans le cadre de ce concours, 4 gagnants seront sélectionnés. Les gagnants sont les personnes qui donneront la meilleure réponse à la question suivante : « Expliquez en 150 à 300 mots pourquoi cette personne (ou vous-même) mérite un mois de conduite électrique. Quel impact positif cela aurait-il sur sa (ou votre) vie ? » Les participations seront évaluées par un jury qui sélectionnera les gagnants sur base de la pertinence, de l'originalité et de la motivation de leur réponse. Les détails du prix sont précisés à l'article 4. La participation au concours est gratuite.

3.4. BMW s'engage à informer personnellement les gagnants par e-mail dans la semaine du 18 août 2025. Si un gagnant ne répond pas à l'e-mail de BMW dans les 24 heures, un nouveau gagnant sera sélectionné, c'est-à-dire la personne ayant donné la meilleure réponse suivante selon l'évaluation du jury.

3.5. Les gagnants s'engagent à être disponibles le 8 septembre pour se rendre au bureau BMW à Bornem, Belgique, afin de recevoir leur prix et de se faire prendre en photo.

3.6. Les gagnants donnent leur consentement pour être filmés et/ou photographiés pendant le mois d'essai. Ce matériel visuel pourra être utilisé par l'organisateur à des fins de communication et de promotion.

3.7. BMW peut, si cela s'avère nécessaire, interpréter le sens de toutes les dispositions du présent règlement. BMW statuera sur tous les cas non prévus par le présent règlement, ses décisions étant irrévocables.

ARTICLE 4 - DÉTAILS DES PRIX À REMPORTER

4.1. À gagner :

- L'opportunité de conduire pendant 1 mois (du 8 septembre au 8 octobre) un des modèles 100 % électriques de BMW (la BMW i4, la BMW i5 Berline, la BMW i5 Touring ou la BMW iX)

4.2. De plus amples détails concernant la remise du prix seront communiqués dans l'e-mail que le gagnant recevra durant la semaine du 18 d'août 2025 suite à l'e-mail de BMW, et conformément à l'article 3.4 dans lequel il est désigné gagnant.

4.3. Le prix est strictement personnel et non transférable, et peut exclusivement être octroyé au gagnant. Chaque prix est indivisible, ne peut pas être échangé contre des espèces et est exclusivement destiné à l'affectation/utilisation au moment indiqué.

ARTICLE 5 - FORCE MAJEURE

5.1. En cas de force majeure, d'événement fortuit ou de quelconques autres circonstances ou événements, indépendants de la volonté de BMW, justifiant des adaptations, BMW se réserve à tout moment le droit de modifier, en tout ou en partie, le concours, le règlement du concours et/ou les prix ; de raccourcir ou de prolonger la durée du concours ; d'interrompre, de différer, d'annuler ou de cesser prématurément le concours. Ni BMW, ni les tiers impliqués dans l'action par celle-ci, ni leurs préposés ou collaborateurs ne peuvent en être tenus responsables. Le cas échéant, BMW n'est pas tenue d'en informer les participants par e-mail ou par un autre moyen de communication. La communication à ce sujet passera uniquement par le site web.

5.2. BMW ne peut être tenue responsable de problèmes techniques qui se produisent pendant le déroulement du concours, par exemple concernant l'envoi ou la réception de notifications d'e-mails, la réception tardive, l'identification de l'expéditeur, etc.

ARTICLE 6 - RESPONSABILITÉ

6.1. La participation au concours implique la prise de connaissance et l'acceptation des propriétés et des limites d'Internet, notamment en ce qui concerne la performance technique des installations, le temps de réaction nécessaire pour consulter, demander ou transférer des informations. Il relève de la responsabilité de chaque participant de veiller au fonctionnement correct des moyens techniques avec lesquels il participe au concours et à la disposition de suffisamment de possibilités d'accéder au réseau afin d'utiliser Internet.

6.2. La clause de responsabilité qui a été élaborée dans les conditions d'utilisation du site web s'applique ici intégralement étant donné que la page du concours fait partie du site web. Pour autant que nécessaire, on ajoute toutefois ici que BMW ou les tiers impliqués dans l'action par celle-ci ne peuvent en aucun cas et sur aucune base juridique que ce soit être tenus responsables par un participant (ou un quelconque tiers) d'un désagrément, désavantage ou préjudice subi de quelque nature que ce soit (directement ou indirectement), se rapportant à la participation au concours ou à la suite de cette participation, excepté (i) des dommages directement causés de manière intentionnelle ou par la faute grave de BMW ou de l'un de ses préposés ou mandataires, ou (ii) si une disposition légale de nature contraignante ne permet pas la limitation ou l'exclusion de responsabilité dans le chef de BMW. Des fautes d'impression, d'orthographe, typographiques ou autres, des problèmes techniques ou autres concernant ce concours empêchant la participation au concours ou susceptibles d'entraver le bon déroulement du concours ne peuvent pas être invoqués comme motifs pour une quelconque obligation ou responsabilité de la part de BMW.

6.3. BMW ne peut à aucun moment être tenue responsable d'un quelconque dommage de quelque nature que ce soit subi par un gagnant (ou tout autre tiers ou invité du gagnant) dans le cadre ou à la suite de l'utilisation

de son prix excepté (i) les dommages directement provoqués par la faute intentionnelle ou la négligence grave de BMW ou de l'un de ses préposés ou mandataires, ou (ii) si une disposition légale de nature contraignante ne permet pas la limitation ou l'exclusion de responsabilité dans le chef de BMW.

ARTICLE 7 - DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le responsable du traitement des données à caractère personnel est BMW Belgium Luxembourg NV/SA, Lodderstraat 16, 2880 Bornem. Votre utilisation du Site web et votre participation au présent concours sont soumises à la [déclaration de confidentialité](#) spécifique sur le Site web (www.bmw.be), y compris [l'utilisation des cookies](#).

ARTICLE 8 - AUTRES

8.1. Tous les éventuels litiges découlant du présent règlement de concours ou se rapportant d'une quelconque façon au concours et à la participation à celui-ci relèvent de la compétence exclusive du tribunal de Bruxelles. Le concours est régi par le droit belge.

8.2. La nullité de dispositions individuelles du présent règlement n'affectera en rien la validité des autres dispositions.

8.3. Aucune disposition du présent concours ou s'y rapportant ne peut être copiée, reproduite ou publiée sans le consentement préalable explicite écrit de BMW.

8.4. En cas d'incompatibilité entre la version néerlandaise et la version française du présent règlement de concours, la version néerlandaise l'emporte.

ARTICLE 9 - CONTACTEZ-NOUS

Pour des questions ou réclamations concernant le concours, vous pouvez vous adresser à :

Tel.: +32 (0)3 890 50 02

contact@bmw.be

Lodderstraat 16
B-2880 Bornem
Belgique

Horaires d'ouverture : lu – ve : de 8 h 30 à 21 h ; sa : de 10 à 16 h. Fermé les dimanches et jours fériés.